TAUX DES ANNONCES.

Au-dessus de six fignes et pas prus ue dix ... 0.60

Pour chaque ligne au-dessus de dix 0.08

Une remise liberale est accerdée pour les annonces à longs termes. Tout annonce envoyée sans ordre sera publiée jusqu'à avis du contraire.

TToutescorrespondances, lettres, etc., con-

TAUX DE L'ABONNEMENT

Pour un an \$ 3,0,0 L'abonnement à l'avenir sera payable à

l'expiration du premier semestre. On ne pourra s'abonner pour moins de six mois. Dans les cas, d'abonnement pour un temps indéfini, le retrait n'aura lieu que sur avis donné un mois avant l'échéance du semestre

Jours de publication : LUNDI, MERCREDI et VENDREDI

JOURNAL DE LA

Politique, Commercial et Littéraire

cernant l'administration doirent être adres-sées tranca d.O. Broin, Editure-Propriétaire; et toutes celles concernant, la Rédaction d R. C. Tanguay, Lécis.

R. C. TANGUAY, Rédacteur.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRETS DE LA VILLE DE LÉVIS ET DES CAMPAGNES DU SUD.

0. BEGIN, Editeur-Propriétaire.

Traité de paix entre la Prusse et l'Autriche.

Voici, d'après la Gazette de Vienne, le texte du traité de paix entre l'Autriche et la Prusse : Au nom de la très sainte et indivisible Tri-

S. M. l'empereur d'Autriche et S. M. le roi de Prusse, animés du désir de rendre à leurs pays les bienfaits de la paix, ont résolu de changer en un traité de paix définitif les prélimi-naires signés à Nikolsbourg. A ces fins, Leurs Majestés ont nommé pour

leurs plénipotentiaires, à savoir : S. M. Lempereur d'Autriche, le baron Adolphe de Brenner-Felsach, etc., etc., et S. M. le roi du Prusse, le baron Charles de

Wertner, etc., etc.;
Lesquels se sont réunis en conférence à Prague, et, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont tombés d'accord sur les articles suivants

Art. 1er. Il y aura paix et amitié entre S. M. l'empereur d'Autriche et S. M. le roi de Prusse, ainsi qu'entre leurs béritiers et successeurs, leurs Etats et sujets respectifs, à perpé-

Art. 2. Dans le but de mettre à exécution l'empereur des Français a fait déclarer officiel-lement le 29 juillet par son ambassadeur accré-dité auprès de S. M. le roi de Prusse "qu'en ce qui concerne le courservent de la ratification du présent traité. ce qui concerne le gouvernement de l'empereur, la Vénétic est acquise à l'Italie pour lui être remise à la paix." S. M. l'empereur d'Autriche dahère aussi de son côté à cette déclaration et donne son concernement de Confédera et la Conféd donne son consentement à la réunion du royaume sans autre condition onéreuse que la liquidation

immédiatement en liberté de part et d'autre. Art. 4. S. M. l'empereur d'Autriche reconl'empire d'Autriche.

demeure réservée à un arrangement ultérieur et qui aura une existence nationale indépen-

dante.

Art. 5. S. M. l'empereur d'Autriche trans met à S. M. le roi de Prusse tous ses droits acquis dans la paix de Vienne, du 30 octobre

Art. 12—L'évacuation. des territoires autriacquis dans la paix de Vienne, du 30 octobre 1864, sur les duchés de Holstein et de Schles-

cet Etat. dair de S. M. l'empereur d'Autriche, S. M. le roi de Prusse déclare conroyaume de Saxe dans les changements territoriaux qui doivent se faire en Allemagne; mais
il en réserve par contro de faire en Allemagne; mais

promet de recoonaître les nouvelles institutions

tard, après la ratification du présent traité, principale par la dissolution de la Confédération jamais la lutte qui existe depuis un an entre card, après la rathication du present traite, principale par la dissolution de la Confederation pamais la lutte qui existe depuis un an entre germanique, et le gouvernement royal prussien l'autorité présidentielle et le Congrès ne s'est l'autorité acconfederation germanique, et le gouvernement royal prussien l'autorité présidentielle et le Congrès ne s'est l'autorité avec plus d'éclat.

Le président ne se borne pas à se défendre.

Out l'avec de le sautres Etats intéressés pour l'autorité président ne se borne pas à se défendre. seront liquidés dans ce délai de six semaines. l'abolition de cette convention.

aux employ/s, serviteurs et retraites classés de l'espa la Confédération, leur seront garanties au pro-peat. rata de la matricule.

sa charge les pensions et secours qui ont été armes. payés jusqu'ici par la caisse fédérale matriculaire aux officiers de l'ancienne armée du Schles-wig-Holstein et à leurs survivants.

Art. 10 Les pensions accordées par la lieute nance autrichienne au Schleswig demeurent acquises aux intéressés.

La somme de 449,500 écus d'anois consistant l'article 6 des préliminaires de paix conclus le en obligations 4 010 d'Etat danoises qui se trouve encore déposée dans les caisses du gouvernement autrichien, et qui appartiennent au trésor

ou dans ses biens pour sa conduite politique lombardo-vénitien avec le royaume d'Italie, pendant les derniers événements et pendant la

Art. 4. S. M. l'empereur d'Autriche reconnait la dissolution de la Confédération germanit la dissolution de la Confédération germanique telle qu'elle a existé jusqu'à ce jour et des frais de guerre que S. M. l'empereur d'Audonne son consentement à une nouvelle organi-sation de l'Allemagne sans la participation de wig et de Holstein, d'après l'article 12 du traité de paix de Vienne, déjà cité, du 30 octobre 1864, montant qui s'élève à quinze millions de finales de ces deux guerres fusseut en les fanders en nord de le line du Maire déclare consentir à ce que les Etats situés au sud de cette ligne forment une associtian, dont l'union nationale avec la Confédération du nord l'union nationale avec la conféderation du nord l' té de paix de Vienne, déjà cité, du 30 octobre

comptant. La moitié de cette somme sera payée comp-

acquis dans la paix de Vienne, du 30 octobre 1864, sur les duchés de Holstein et de Schleswig, avec la réserve, que les populations des districts septentrionaux de Schleswig, si elles expriment, par un suffrage libre, le désir d'appartenir au Danemark, devront être cédées à cet Etat.

Art. 12—L'évacuation, des territoires autri-chiens occupés par les troupes prussiennes de résistant de toutes forces var être achevée dans le terme de trois semaines après l'échange des ratifications du'traité de partenir au Danemark, devront être cédées à conscriront leurs fonctors dans la subère d'application des territoires autri-chiens occupés par les troupes prussiennes de résistant de toutes forces qui défend les principes d'résistant de toutes forces var être achevée dans le terme de trois semaine des territoires autri-chiens occupés par les troupes prussiennes de résistant de toutes forces qui défend les principes d'résistant de toutes forces qui défend les principes d'appartent l'une des l'expriser d'appartent l'une de conscriront leurs fonctons dans la sphère d'ac- de conquête ?

tion purement militaire.

dans l'Allemagne du nord, y compris les changements territoriaux.

Art. 7. Au sujet de l'arrangement à prendre relativement à la propriété fédérale actuelle, une commission se réunira à Francfort sur-lement, dans le délai de six semaines, au plus

Entre autres la convention générale de Cartel, conclue le 10 février 1831, entre les Etats allemands de la Confédération, y compris les dispositions additionnelles, restera en vigueur entre l'Autriche et la Prusse. Le gouvernement une commission se réunira à Francfort sur-lement declare cependant que la convention de philadelphie. Jamais autrichien déclare cependant que la convention de la convention de Philadelphie. Jamais de chef d'un état ne s'est exprimé avec plus d'émonétaire, conclue lè 24 juin 1857, perd sa

seront liquidés dans ce délai de six semaines.
L'Autriche et la Prusse se feront représenter dans cette commission, et tous les gouvernements qui ont fait partie jusqu'à prégent de la Confédération seront libres d'en faire autant.
Art. 8. L'Autriche est autorisée a enlever des forteresses fédérales la propriété impériale ainsi que la part matriculaire de la propriété impériale ainsi que la part matriculaire de la propriété impériale ainsi que la part matriculaire de la propriété mobilière fédérale qui revient à l'Autriche, ou à en disposer comme bon lui semblera; il en dénonciation de six mois.

L'abolition de cette couvention.

Les hâutes parties contractantes se réservent également d'entrer en négociation le plus tôt commercial commercial et durnité des Etats-Unis, et il repousse hautement les attributions dont il duire de plus grandes facilités dans les transactions réciproques. En attendant, le dit traité devra reintre en vigueur à la condition que chacune des deux hautes parties contractantes se réservent gustrations d'un Congrès qui n'est que la reprédent d'entrer en négociation le plus tôt commercial et durnité des Etats-Unis, et il repousse hautement les attributions dont il voudrait l'invertir, à la condition d'être un instrument docile de ses volontés arbitraires.

En lisant ce document, nous nous sommes reprédent d'entrer en vigueur après ait la faculté de le mettre hors de vigueur après ait la faculté de le mettre hors de vigueur après défà remarqué, les rôles sont ici intervertis. M.

l'espace de huit jours, ou blas to, si faire se la gloire. M. de Bismark luttait contre la Cham-

En foi de quoi, les plénipotentiaires respec Cependant le gouvernement prussien prend à tifs l'ont signé et y ont apposé le seeau de leurs Fait à Prague, le 23e jour du mois d'août

Signée : BRENNER. Signé : WERTHER. ----

M. de Bismark et M. Johnson.

On lit dans la France:

Notre siècle a vu deux grandes guerres de sécession. Elles ont eu un résultat diamétralement

dération germanique, a attaqué l'autorité fédérale; elle a réussi.

Des deux plus grandes confédérations qu'il y

sans autre condition onéreuse que la inquidation des dettes cédées, seront reconnues conformément au procédé suivi dans le traité de Zurich.

Art. 3. Les prisonniers de guerre seront mis immédiatement en liberté de part et d'autre.

Surrant ser liens, l'autre s'est brisée en éclats, mais peut-être pour se retrouver un jour sous la quarante millions de thalers de Prusse, à titre d'indemnité pour une partie des dépenses occa
serrant ses liens, l'autre s'est brisée en éclats, mais peut-être pour se retrouver un jour sous la forme de l'unité; car la puissance séparatiste inmédiatement en liberté de part et d'autre. elle a pris soin, qu'en dehors d'elle, il ne restat

qui des Etats isolés, ayant à choisir entre leur impuissance individuelle ou leur absorption.

Il serait donc possible que les conséquences finales de ces deux guerres fussent en un seus les mêmes, malgré la différence, de leurs effets immédiats immédiats des vainqueurs aux prises avec les unnounes des vainqueurs aux prises avec les unnounes des vainqueurs aux prises avec les unnounes de la laction de laction de laction de la laction de laction de la laction de laction de laction de la laction de laction de

Chose curieuse et digne d'attention, quoique moins rare qu'on ne peuse, aux Etats-Unis, c'est une assemblée qui soutient les maximes que M. de Bismark applique en Allemagne, et c'est le chef du pouvoir exécutif, M. Johnson, qui défend les principes de la vraise liberté, en la diference de la vraise liberté, en D'un bourgeois qui détruiraient l'une des bases essentielles de la

Qu'est ce que le système de reconstruction du 11 a m congrès, sinon l'application et l'abus du droit D'un musicien:

ion purement militaire.

Les dispositions particulières d'après les me la Prusse, le Hanovre ou la Hesse ; mais il

Elle a re d'Autriche, S. M. le roi de Prusse déclare con-sentir à laisser intact le territoire actuel du quelles l'évacuation doit avoir lieue, sont stipu-sentir à laisser intact le territoire actuel du quelles l'évacuation doit avoir lieue, sont stipu-les l'évacuation doit avoir leue le le Etats confédérés comme déchus de D'un acteur : l'en dans une protection de l'en de le public. trée dans l'Union les conditions les plus humi: D'un ouvrier

traité de paix spécial passé avec S. M. le roi de Saxe, la contribution de la Saxe aux frais de guerre et la position future du royaume de Saxe dans la Confédération allemande du nord.

De son côté, S. M. l'empereur d'Autriche promet de recoonaître les nouvelles institutions.

Art. 15 Tous les traités et toutes les conventions qui ont été conclus avant la guerre entre les deux parties contractantes, en tant que, d'ales s'exercent, les doctrines absolutistes se ressemblent toujours en un point; le mépris du droit qui les gêne. Le Sud vaincu et désarmé promet de recoonaître les nouvelles institutions. autes.
Si différent que soit le théâtre sur lequel el. D'un troupier :
Il a défilé la parade, germanique, sont remis en vigueur par les pré-ington leur ferme ses portes. Les populations

Il a rendu sa canne au ministre. entes. ington leur ferme ses portes. Les populations II a rendu sa de Hanovre, de Nassau, de Francfort, protes D'un simple tambour :

den disposer comme don lui semplera; n'en ar la lacune de le metre nois de rigacut après sur la consensation de six mois.

Art. 9. Les pensions dues ou déjà accordées

Art. 9. Les pensions dues ou déjà accordées bre des députés, pour inaugurer en Prusse le régime auquel il va soumettre aujourd'hui la Confédération de l'Allemagne du Nord .- A.

----Variótés.

RESSOURCES DE LA LANGUE PARISIENNE Un philologue a pris la tâche de recueillir les formules de fantaisie qu'offre la langué pa-risienne, pour exprimer cotte simple idée : un tel est mort." La nomenclature est aussi riche que piquante.

On dit d'un bayard Il a avalé sa langue. D'un propriétaire : Il est exproprié. D'un garde national Il a descendu la garde, on Il a fait sa faction.

D'un marin Il a avalé sa gaffe D'un cocher d'omnibus ou de cabriolet : Il a coupé sa mèche, ou Il a ca-sé son fouet

D'un homme de lettres : Il a donné son dernier bon à tirer. D'un fumeur ; Il a cassé sa pipe. D'un garçon de café :

Il a poussé le boum ! du cygne. Il a rendu sa clef. D'un gandin ? Elle est déteinte. médecin

Il a rendu son permis de chasse. D'une danseuse : Elle a glissée. Il a déposé ses bouts du manche.

Il a fermé son parapluie. D'un boutiquier :

Il a mis les clavettes. Il a craché son embouchure.

Elle a restitué sa doublu

Il a ramassé ses outils.

Il a passé l'arme à ganche, Il a reçu son décompte.

Il a avalé ses baguettes.

Il a rentré son crachoir Il mange des pisseulits par la racine. D'un papetier'

Il s'est décartenné.

Il a graissé ses bottes, ou Il voyage dans le royaume des taupes.

D'un domestique : Il a rendu son livret. Il a laissé fuir son tonneau

Il a épointé son forêt.

Il a renverse sa marmite.

Il a rendu son cordon Il a mouché sa chandelle.

Il a déraillé. D'un chauffeur Il a avalé son coke.

D'un glacier Il a dégelé. D'une cuisinière :

Elle a déchiré son tablier. I a mis la table pour les asticots.

Il a épousé la veuve. Il a cassé sa canne.

D'un aveugle : Son caniche est orphelin. D'un mendiant :

Il a renversé son casque. D'un flatteur Il a rengaîné son compliment D'un loueur de voitures :

Il a remisé son fiacre D'un pauvre diable : Il a perdu le goût du pain, ou II a remercier son boulanger, etc. Qu'on vienne après cela parler de la richesse

d'autres langues! Quelle est celle qui pourrait étaler une parcille collection de tournures de phrases, pour rendre une seule et même idée? -Voici le cérémonial d'un dîner anglais, ex-

Il est très poli de provoquer ainsi les convives à boire : un messager est souvent envoyé d'un bout de la table à l'autre pour annonces M. A... que M. B... désire boire avec lui. La dessus les deux convives se regardent fixement l'un l'autre, et accomplissent bien souvent à contre-cœur toutes les formalités de cette cérémonie avec la dernière ponctualité.

Si la compagnie n'est pas nombreuse, et qu'un individu qui a déjà provoqué chaque convive à boire avec lui désire encore faire quelques libations, il devra attendre le dessert, se sent pas assez de courage pour

cette bizarre coutume. A la fin du second service, il y a une espèce de dessert interméditire, composé de fromage, beurre, salade, célerie cru et autres choses de cette nature ; ensuite on fait circuler de l'ale, âgée quelquefois de trente ou quarante ans, et qui est douée d'une telle force que, si vous en jetez au feu, elle brûle comme de l'esprit de vin. En ce moment on enlève la nappe; mais dans les maisons fashionables il s'en trouve une autre

au dessous, d'un tissu plus fin, et c'est sur cette nappe qu'on pose le dessert. Dans les maisons moins riches, on met le dessert sur la table nue et toujours très polie. Il est composé de toutes sortes de fruits venus en serre chaude et qui sont pourtant de la meilleure qualité, de confitures, de gingembre

Feuilleton du Journal de Levis.

DU 21 SEPTEMBRE 1866.

L'ASSASSINAT DU PONT-ROUGE.

Ш

SUR LA MORT D'UN AGENT DE CHANGE.

RES.

le

N-

lui-même: "Celui qui sentira pleipincée de tabac, après en avoir offert seur. Jusque-la, il est vrai, rien n'é- aussi empressé, toujours aussi jaloux l'rédéric qui, en cet endroit plongea tres traînent après eux.

disposait à sortir. C'était un petit la France. D'un air navré, en termes homme maigre, entièrement chauve, toujours frais rasé, plein de verdeur les phases notables. Depuis nombre lard, on eût dit d'un homme qu'on la toute sortes, comme lont les respectations quins autour d'un navire, il ache quins autour d'un navire, il ache quins autour d'un navire, il ache tait le triste honneur de cette compagnie par un mépris de l'argent combinait déjà sa fuite, fondait des

vieux Frédéric se trouvait là et se naux avaient colportée dans toute autre chose que du mérite.

du sacrifice. Max l'avait toujours core imberbe, y était entré au titre Toute la vertu de son passé n'était qui l'est devenu trop vite. En proie vu en cravate blanche, avec la même le plus humble. Des dehors sédui- qu'une imperturbrble hypocrisie. au jeu. à d'insatiables courtisanes, à redingote bleue à petit collet et le sants, de l'application, une précoce Actuellement, aux plus mauvais ins- une dissipation effrénée, bientôt à même pantalon gris souris. Il ne intelligence des affaires, notamment tincts, à un égoisme incommensura- l'heure quand, après quatre années s'en alla pas qu'il n'eût donné un une souplesse d'esprit peu commune, ble, il faillait joindre une vanité de ces excès l'embarras de ses affaicoup d'œil à toutes choses et n'eût lui avaient rapidement concilié les sans contre-poids de parvenu et le res exigeait des mesures urgentes, pris humblement congé de la mère bonnes grâces de patron ; et, tout et de la fille. Destroy, que brûlait entier à l'ambition d'exploiter cette fortune inespérée. Sa femme et sa compromettre irréparablement sa l'envie de le questionner, le suivit bienveillance, il avait fait un che-belle-mère, engouées de lui à en per-position en se jetant pieds et poings de près et le joignit bientôt, comme min qui, vu le point de départ, dut par hasard.

Le bonhomme avait pour Max

de près et le joignit bientôt, comme le surprendre lui-même. En moins de dix années, après en avoir em
dre toute clairvoyance, ne discontinuèrent par d'être ses dupes et ses ses. Enfin. aux défiances dont il
était l'objet, à son crédit ébranlé, il une prédilection marquée ; il fut vi-siblement enchanté de la circons-la place de premier commis, il était un luxe ruineux, elles crurent jus-ment à moins d'un miracle, il par-Heureux qui les admirent autreune tabatière ronde en buis qu'il lant, l'associé de M. Ducornet, puis à lui faire. Cependant, bien qu'il se "Je vous laisse à penser dans ment que sur parole! Il l'a dit tira de sa poche, il respira une forte son gendre, finalement son succes- montrât vis-à-vis d'elles toujours quelles anxiétés je vivais, continua nement ma musique sera à tout ja- à Destroy. Celui-ci, pour le faire ja- tait plus légitime. Mais comment de leur plaire, sa pensée s'éloignait de nouveau les doigts dans sa tabamais délivré des misères que les au- ser, usa d'ambages au moins inutiles. devait-il en user et acquitter sa dette de plus en plus de sa femme et de tière. Notez que je me consolais un Frédéric, tout discret qu'il était, ne envers une famille qui, eu égard son intérieur. Entraîné par gloriole peu en songeant que madame Du-Au moment où Mme Thillard et pouvait songer à taire les points es-seulement aux chiffres de sa fortune, au milieu de ces rentier parasites cornet et sa fille, quoi qu'il arrivât, Destroy achevaient la sonate, le sentiels d'une histoire que les jour- pouvait exiger dans un gendre bien autour de qui rôdent des insdustriels auraient toujours les ressources de

encore sur le visage duquel brillait d'années déjà il était au service de débarrasse de chaînes pesantes, à la analogue à celui d'un homme qui ce que l'on peut appeler la passion M. Ducornet, quand Thillard, en-suite d'une longue et dure reclusion. n'est pas le fils de ses œuvres ou

de toutes sortes, comme font les re- leur avoir personnel. C'est ce que

PROVINCE DU CANADA.



BURRAU DU RECEVEUR-GENERAL Ottawa, 17 septembre 1866.

A VIS est par les présentes donné que tous ceux qui ont fait des soumissions au A vis est par les presentes donne que tous ceux qui ont fait des soumissions au gouvernement pour les Débentures à 7 par cent et dout les soumissions ont été acceptées, doivent déposer l'argent pour ces tébentures à la Banque de Montréal, avant le VINGT-CINQUIÉME du présent mois et envoyé les billes de leur citéles de le présent mois et envoyé leur billet et leur certificat pour le montant à c Département, autrement leurs soumissions seron considérées comme ayant été retirées,

N. F. BELLEAU,

A VIS est par les présentes donné que d'après l'autorité contenue dans le 29me et 30me Victoria, Chap. 10. intitulé: Acte pour pourvoir à l'emission des Bons Provinciaux et d'un ordre en Conseil passè le TREIZIÈME jour de SEPTEMBRE, le gouvernement du Canada en est venu à un arrangement avec la Banque de Montréat, pour la remise graduelle de son pouvoir d'émettre des billets et que la dite Banque à été reconnue agent de la Province pour l'émetre que a été reconnue agent de la Province pour l'émetre. son pouvoir d'émettre des billets et que la dite Bau-que a été reconnue agent de la Province pour l'é-mission et le rachat des Bons Provinciaux et que mission et le rachat des Bons Provinciaux et que l'émission des Bons Provinciaux est autorisée le ct après le QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE 1866, et en attendant que les Bons Provinciaux soient imprimés, les billets de la Banque de Montréal, estempillés et marqués des initiales comme indiqué capres, sont déclarés Bons Provinciaux suivant le sens du dit acte, c'est-à-dire:

BON PROVINCIAL. SOUMISSION LÉGALE.

Et que les personnes suivantes vnt été autorisées de la part du Receveur-Général à mettre leurs snittales sur les Bons l'rovinciaux, savoir :

THOMAS R. CRQISTIAN, JOHN ROGERS, MAURICE DUNSFORD, JOHN W. TEMPEST, ROBERT G. HEBDEN, WILLIAM M. DONALD JOHN A. TORRANCE.

Département du Receveur-Général, N. F. BELLEAU.

Lévis, 21 septembre 1866.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE. Compagnie du Richelieu.

ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

Incorporée par un Acte du Parlement. Le splendide Vapeur



MONTREAL.

Capitaine ROBERT NELSON,

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL.

PRIX DU PASSAGE :

CHAMBRE, (Repas et lits de cabine, en bas, inclus) \$2.50

ENTREPONT...... \$1.00 La Compagnie ne sera pas responsable des mon-

tants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connent, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet

пет. Pour plus amples informations s'adresser a Burcau. J. E. DESCHAMPS.

Québec, 2 Mai 1866.

ensuite à Destroy dont le visage accusait de la surprise et des préocpations, la pauvre vieille est presque sourde.

-Je l'avais deviné à son air, repartit Max. Ce n'est pas pour t'entendre élever la voix que je suis étonné. A te parler franchement, depuis mon entrée ici, je ne remarque que des choses qui me confon-

-Comment! fit Destroy, quand on t'a vu, comme je t'ai vu pendant dix ans, vivre au jour la journée, changer d'hôtel tous les quinze jours, prendre racine dans les bals, te railler infatigablement de la vie bourgeoise, tu ne veux pas que je m'étonne de te trouver marié, père de famille, travailiant, économisant, vivant au coin de ton feu, ni plus ni moins qu'un notaire ou qu'un sous-préfet ?

-C'est précisément parce que j'ai vécu ainsi dit Clément avec assez de raison, que tu ne devrais pas t'étonner de me voir vivre d'une autre

CHARLES BARBARA



Acte pour amender la loi relative à l'Inspection des Cuirs et Penux

> Aucune peau érue vérte pesant plus de vingt livres, avoir du poûts, dans les limites des inspecteurs de cuirs et peaux crues dans aucune cité ou ville pour laquelle un inspecteur de cuir est actuellement ou pourra à l'avenir être nomné, ne sera offerte en vente ou vendue dans telle cité ou ville, à moins d'aveir été préalablement inspectée conformement à la loi, mais cette dis-position ne d'angliques par de la contraction. position ne s'appliquera pas aux peaux crues vertes en dehors des limites d'inspection des dits inspecteurs; mais

d'inspection des dits inspecteurs; mais tout acquéreur des dites peaux les fera inspecter après son aciat où acquisition avant de les pouvoir vendre ou en disposer de toute autre manière. Tout tel inspecteur marquers ou étampera sur chaque peau le poids net de telle peau; el les dites peaux seront inspectées saux les courses muffes her. te telle peau : et les dites peaux seront inspectées saus les cornes, muffles, ba-bines, ni les sabots et l'inspecteur don-nera un certificar du poids net de telles peaux, s'il en est requis, sans rien exiger pour le certificat

exiger pour le certificat

Tout inspecteur diminuera sur le
poids de chaque peau toutes les sale-tés, coups de conteau dommageables ou
autre chose, ne devant pas être comp-tés dans le poids des peaux; il pourra
aussi ajouter au dit poids tout ce que les dites peaux pourront avoir perdu par le desséchement, le tout à sa discrétion. Il les classifiera aussi par numéros 1, 2 on endommagées, selon le

Tout inspecteur comme susdit aura droit pour l'inspection des dites peaux, à une somme de cinq centins pour cha-que peau, par lots de cent à la fois, et

que pean, par lots de cent a la fois, et a quatre centius pour chaque peau, par lots de plus de cent à la fois.

Toute offense commise contre les dispositions du présent acte sera punie par une amande n'excédant pas quatre-vingt piastres, laquelle sera pour suivie entendue et décidée en la manière et toute par par entendue et décidée en la manière et toute par la contre de la con et forme prescrites par le dit acte, et en sera disposé tel que décrété pa

En conséquence je donne avis, qu'à partir de par M. LÉON BELLERIVE, Inspecteur, trois jours par semaine, le MARDI, MERCREDI et SAMEDI, dans une des bâtisses de F. X. Lemieux, Ecuyer, Côte du Passage, Lévis, et qu'il s'y tiendra pour la dite inspection l'aprèsmidi des trois jours fixés, depuis 1 heure jusqu'au coucher du soleil.

Je donne de plus avis que inspection l'aprèsmidi des trois jours fixés, depuis 1 heure jusqu'au coucher du soleil.

Je donne de plus avis que je poursuivrai con-formément à la loi toutes personnes qui enfrein dront les dispositions du dit acte.

A. FORTIN.

12 sept. 1866.

A vendre.

DANS la ville de Lévis, sur la côte du Passage, une Maison neuve, divisée en quatre appartements, avec une cave de six pieds de hauteur et un grand jardin.

PIERRE TURGEON Propriétaire.

Chez M. P. C. Dumontier. Lévis, 3 septembre 18662

A vendre.

DANS LE VILLAGE DE BIENVILLE, RUEST. PIERRE No 3, une magnifique maison d'une étage avec un rez-de-chaussée de six pieds de haut. Elle est divisée en quatre appartements, les chassis et les planchers sont doubles. La maison est de 24 pieds

Pour plus amples informations,
S'adresser au propriétaire,
CHARLES COUTURE, isin de M. l'Ierre Bernier, boulanger

en la maison de M. CASS. Lévis, 13 août 1855.

Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent.

Ligne de Passagers entre Quélice et L' Islet.

Le bateau à vapeur neuf

ST. GEORGE,"

(CAPITAINE TURGEON.)

AISSERA le QUAI SAINT-ANDRÉ, pour L'IS-L'ET, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à MIDI, touchant aux ports intermédiaires, ST. JEAN, ISLE D'ORLÉANS et BERTHIÈR. Il repartira de BISLET pour Québec, à 6 heu-res A. M., tous les LUNDIS, MERCREDIS et VEN-DREDIS faisant les mêmes arrèts qu'en devecudant. PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC.

A L'Islet-lère classe, 5.s 0d. 2nde classe, 2s. 6d.

vice-versa A Berthier—lere classe, 2s. 6d. 2nde classe, 1s. 3d

la Cosupagnie, Quai St. André. JULIEN CHABOT,

Québec, 22 juin 1866.



CERCUEILS! CERCUEILS!!

E soussigné sera toujours prêt à exécuter tous les ordres qu'on voudra bien lui offrir pour cercueils, tels que : CERCUEILS EN BOIS DUR,

CERCUEILS EN BOIS DUR,

EN BOIS MOU,

ARGENTÉS, CUIVRÉS, ETC., ETC.,
à la demande des personnes, et à meilleur marché
que partout ailleurs. Les personnes qui désireraient
aussi atoir des tombes en fonte pourront s'en procurer chez le même.

Il aura constamment chez let.

En face de la maison privée de Louis Carrier, écr. Lévis, 11 juillet 4866.

Mme. Philippe Morin, COUTURIERE,

Prend la liberté d'informer le public et surtout Prend la liberte d'informer le poigg, et surtout les personnes qui ont la doulear d'avoir de la mor-talité dans leurs maisons qu'elle aura constamment en mains un assortiment considérable d'habillements blans et violets faits pour les défants, Bandelieres blanches et noires pour les porteurs, crêpes et gants,

etc., etc.

Madame Morin a aussi à louer une Garniture pour l'appartement du défunt, avec le goût le plus re-cherché, une garniture de table pour le même appar-tement avec les lumières convenables, ainsi qu'un set d'habillements pour les Demoiselles destinces à porter en vierge.

Le tout est fait dans les derniers goûts et pour

la commodité des personnes. Mme. Morin s'offre de plus à poser toutes les garnitures elle-mime, afin de faciliter les personnes qui voudront l'honorer de leur patronage. Toujours au plus bas prix possible. Lévis, 11 juillet 1866.

2000 Madriers d'Epinette de 2 pouces.

LE soussign's remercie ses praiques et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et les informequ'il continuera comme par le passé à tenir son établissement à la même place, près de M. Pisaias Bannas, ament en main un assortiment complet de

ENSEIGNE DU PILON D'OR.

Nouvelle Pharmacie.

DROGUES FRAICHES, MÉDECINES BREVETÉES, MÉDECINES INFAILLIBLES CONTRE LE CHOLÊRA, MÉDECINES POUR CHEVAUX, BOIS, POUDRES, et autres articles de TEINTURE, INSTRUMENTS de

SAVONS DE FANTAISIE,
HULLE PALMA CHRISTI,
" d'AMANDES,
" de ROSE,
" DE ONTE, DE ONTE

POMMADES, vice-versa

A St. Michel, et St. Jean, (Isle-d'Orléans)—lère
classe, 2s. 2nde classe, 1s. vice-versa.

Pour autres informations, s'adresser au Bureau de

Pour autres informations, s'adresser au Bureau de

BROSSES A DENTS, A ONGLES, A CHEVEUX, À HARDES, PEIGNES FINS A DEMELER.

et tous autres articles de toilette. Aussi tous les articles nécessaires aux fondeurs et

Aussi tous les articles necessaires aux fondeurs et aux forgerons.

Aussi un assortiment complet de Graines fraiches de jardin et de champ.

Le soussigné espère par son assiduité et le prix modéré des Marchandises qu'il offre en vente, mériter la continuation de l'encorragement des Médecins et

ta continuation de l'encouragement des Medecins et du public de Lévis et des pariosses environnantes. Toutes prescriptions de Médecins et ordres de Mé-decins ou de Marchands envoyés à l'établissement, seront remplis avec le plus grand soin possible et la plus prompté attention. Comptions: Mêmes prix de Québec et argent

comptant. N. B. Pour la commodité du public, le soussigué se tiendra chez lui le Dimanche matin jusqu'à heures, et depuis la Grande'Messe jusqu'à 11 hou après-midi.

Pharmacien.

Passage N.-D. de Lévis, res du marche, 30 avril 1866.

CHAPEAUX.

LES personnes qui ont des Chapeaux d'hommes DES personnes qui out des Chapeaux d'hommes ou de femmes, à faire nettoyer, réparer ou changer de forme, feront bien de s'adresser au Magasin de Madame Toucherte, (Maison de M Pierre Joly), sur la Côte (aux quatre chemins.)

Les chapeaux de Soie, de Feutre, de Laine, de Leghorn, de Paille ou autres, seront rendus aux patres de la partie de la laine, de leghorn, de Paille ou autres, seront rendus aux patres de la laine, de la laine

trons d'une manière satisfaisante et au prix le plus Madame Touchette, entreprendra le même genre d'ouvrage par douzaine, pour les Magasins et à des PRIX RÉDUITS.



Chemin de Fer CRAND TRONC. Changement d'heure.

A commencer/lundi, le 2 juillet. LES trains partent de la Pointe-Lévis et y arri-

Pent comme suit (heure de Montréal.) DBPART. Trains de nuit transportant la malle à

Tram de la malle de la Rivière du Loup...12.55 p m Train expres de la Rivière du-Loup les mardis, mercredis, jeudis et vendredis 8.40 p m Train mixte de Montréal, stations inter-

Directeur-Régisseur.

Levis, 2 juill€t 1866. EUGENE BEDARD, SELLIER,

Au pied de la Côte Abraham, rue St. Valier, No. 83, ST. ROCH, QUÉBEC.

INFORME ses amis et le public en général qu'il a constantment en mait un desortiment général qu'il a constantment en mait un desortiment général de Harnais, faits de la meilleure qualité de Cuir. Les Méssieurs de la campagne sont priés d'aller voir son asortiment avant d'acheter ailleurs.—Paux raiss-naixi re. Levis, 16 avril 1866.

Avis public.

M. I. PLPIN, GHIMISTE ET ÉLECTROforme le public qu'il vient d'établir dans la demouré
de M. OLAVIER CAUCHON, fabricant de Cercueils et
fournisseur de Corbillards, rue "Côte du Passage,"
où il réside, un atelier pour exécuter la Dorure et
l'Argenture sur métanx. Ayant pratiqué cet art,
non-s-ulement aux Etyts-Unis; mais pendant un
aéjour de cinq ans à Paris, où les savants, les in
dustriels et les gens de tous les pays-en font l'objet
de leurs études, de leurs recherches et de leurs travaux; grâce à cet heureux concours de lumières,
au fond commun d'expériences controlées les un's
par les autres, il a acquis assez de connaissance
théorique et pratique pour faire la dorure et l'argentture delmanière à satisfaire ceux qui voudront bien
l'encourager.

ture de manière à satisfaire ceux qui voudront usen l'encourager.
Il est près-à exécuter, avec garantie, la dorure et l'argenture des Orpements d'Eglise, des Montres, Bijoux, Cuillères de Table, Huillers, Lustres, Candelabres, Chandeliers, etc., le vermeil, le bronzage antique et d'art des Statuts en cuivre et bronze ainsi que le nettoyage de la vieille argenterie.

1.6vis, 27 juillet 1866.

Dr. J. C. E. Godin.

RUE WOLFE, Maison de M. Honoré Barras.

Il traitera spécialement des maladies de

Lévis, 7 mai 1866.

Le Dr. T. G. Roy.

A établi son bureau dans la maison de M. EUSTACHE DOIRON, pilote, village St. Joseph de Lévis, en face de la résidence du Dr. La-Lévis, 4 juin 1866

M. BARTHE,

AFOCAT,
A transport ses Burcaux de la maison de M. Berthand, au passage, dans sa maison neuve, Nord Est du Convent de Lévis, sur la rue Déziel.

Changement de Domicile. Le Dr. B. Goulet.

A transport son bureau dans la maison de M. suca Thompson, coin de la rue Wolfe, en face de M. Laurent Lemieux, Tapneur, et Léon Roy, écr.,

L. H. FRECHETTE,

AUOCAT.

A transporte son Bureau et sa Résidence " AU PASSAGE " En face du Marché, Lévis.

F. NORMAND.

AVOCAT, BUREAU : Rue St. Pierre, No. 50, Basse-Ville de Québec.

Lévis, 2 mars 1866. EDMOND FRÉCHETTE

AVOCAT. A ouvert son Bureau au même endroit que

L. H. Frechette, Ecr., avocat, à Levis. Il suivra les cours du District d'Arthabaska. Lévis, 12 décembre 1865.

TENUE DES LIVRES

En partie simple et en partie double

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE. Par M. NAPOLEON LACASSE, Professeur à l'Ecole Normale-Laval,

Cet ouvrage est en vente chez M. Odule Béan, libraire : on peut aussi se le procurer en s'adressant à M. N. Lacasse lui-même, à Québec Lévis, 15 juin 1866.

£1000 à preter

EN sommes diverses pour accommoder les em-prunteurs à des époques peu éloignées. S'adresser au soussigné à son Bureau, rue à Lévis. au soussigné à son Bureau, rhe J. G. BARTHE.

Le soussigné assure les propriétés et la vie à des taux modérés et dans une des meilleures assurances conques aiusi que contre les accidents Des livrets seront donnés à écux qui se présenferont.

EF On peut se procurer chez lui les greenbacks américains et l'échange comme à Québec et au

Lévis, 28 juin 1966.

AVIS.

CHS. BAILLARGE, ARCHITEUTE, penteur partique et consulte, Pstimateur, Toiseur et Expert, etc., enseigne aussi des diverses branches et donne des cours préparatoires aux élèves qui se destinent tant à l'étude qu'à la

pratique de l'Arpentage.
Il tient son bureau dans le haut de la maison

de M. CARRIER, en face de L'EGLISE NOTRE-DAME DE LEVIS. où on peut le voir tous les jours de 2 heures à

N. B. On peut le voir le matin à son bureau No. 14, Rue St. Francois, Haute-Ville Lévis, 16 mars 1866.

Chaux de Beauport De 1ere qualité, à vendre par CARRIER BY DAGNEAU.

AVOINE!! AVOINE!!!

A VENDRE 1000 minots d'Avoine

CARRIER ET DAGNEAU. Lévis, 8 juin 1866.

LOUIS DASILVA. Chirurgien Dentiste, CHENET POPULATION,

CHEZ M. F. GUAY LOUIS FRECHET: TE, Rue Carrière.





Lévis, 2 juillet 1866. - 6 m.

Lévis, 27 août 1866. MADRIERS POUR PLANCHERS, F. X. Couillard, NOTAIRE. A vendre par VILLE DE LEVIS, COTE DU PASSAGE, T. PARADIS et CIE. Lévis, 13 avril 1866.

Attention! Attention!!

E soussigné, désirant vendre d'ici à l'automne, s'il est possible, toute I les marchandises de la société PROULX & GRENIER, alloueta DIX PAR CENT d'escompte sur tout achat pourvu que ce soit payé le même JOUR en livrant les marchandises, vu que le prix sera bien au-dessous du —Qu'est-ce qui t'étonne donc la dite société à l'avenir le commerce se fera pour argent comptant tant ? demanda Clément. coûtant; en conséquence des pertes à subir et pour régler les affaires de seulement et non autrement.

Les Dames et Messieurs

de Lévis et du district de Beauce, etc., etc. et Messieurs les marchands de la campagne ainsi que le public en général sont invités de profiter de la circonstance pour acheter à bas prix.

Ce Magasin se trouve au No. 5, Cote du Passage, Lévis.

PROULK ET GRENIER,

pe à chaque convive des verres pro-petites serviettes garnies de franges, assiettes de dessert, des couteaux et

des fourchettes.

On met ordinairement devant l'amphitryon trois flacons contenant des vins de Bordeaux, de Porto, de Kérès ou de Madère. Quelquefois l'amphitryon met ces flacons sur un petit chariot à roulettes et les fait passer à son voisin de gauche. Le chariot fuit aussi le tour de la table et s'raté desant à house de tour de la table et s'raté desant à house de tour de la table et s'raté desant à house de tour de la table et s'raté desant à house de tour de la table et s'raté de desant à house de tour de la table et s'raté de desant à house de tour de la table et s'raté de desant à house de tour de la table et s'raté de desant à house de tour de la table et s'raté de desant à la contrait de la table et s'raté de desant à la contrait de la table et s'raté de desant à la contrait de la table et s'raté de desant à la contrait de la table et s'raté de desant à la contrait de la table et s'aute de la table et gauche. Le chariot fait aussi le tour de la ta-ble et s'arrête devant chaque convive, qui prend à son tour le vin qu'il souhaite. Ces fiacons circulent souvent plusieurs fois autour de la table.

and le dessert est servi, tous les dor se retirent; si on a besoin de quelque , on sonne, et le maître d'hôtel seul a le

droit d'entrer.

Les dames restent encore un quart d'heure après que les domestiques se sont retirés, on sert alors les vins doux et puis elles se lèvent de table. Les hommes se lèvent en même temps. L'amphitryon s'assied alors à la place de la maîtresse de la maison, et la conversation s'en-

gage.

Alors les étrangers seront tout à fait oubliés; ils doivent se contenter de prêter l'oreille à une conversation qui pour eux est à peu près dépourvue d'attraits. Il faut dire cependant que les hommes sont libres de suivre les dames austitét qu'ils en ont le désir. Mais ceux qui restent contractent par cela même l'obligation morale de boire tant que le maître de la maison le désire, et il est rare alors qu'il ne reste pas quelques uns des convives sous la table.

BOUTADE DE FOU.—M. Sp... visitait samedi l'hôpital de Bloomingdale. Il avise un personage à l'air triste et résigné.
—Comment se fait il que vous soyez ici ? lui demanda-t-il avec douceur.
—C'est à cause d'une que elle

demanda-t-il avec douceur.

—C'est à cause d'une querelle.

—Quelle querelle?

—Le monde disait que j'étais fou, je disais que le monde était fou, et comme le monde est plus fort qu'un soul homme, on m'a enfermé à Bloomingdale.

—La femme de Dryden se plaignait à lui de ce qu'il était toujours plongé dans ses lectures et qu'il la délaissait. —Je voudrais être un livre, lui dit-elle, afin

de rester plus souvent en votre compagnie.

Plût à Dieu l' ma chère, répondit con galant
époux; plût à Dieu que vous fussies un livre,
un almanach, je veux dire, car je changerais
alors chaque année!

Un mot dans le Nain jaune :

-Moi, aux premiers jours de mon mariage, dolâtrais ma femme, disait à un ami le poète 'idolâtrais ma femme, disatt à un ami le poète.

Z.... L'aurore aux doigts de rosea me surprit à
ses genoux, la nuit vint et j'étais à ses genoux
encore. C'était une adoration perpétuelle, un
délire incessant, un bonheur inexprimable. Je
l'entourais de caresses, je l'aurais mangée.

—Et maintenant?...

Je regrette de ne pas l'avoir fait.

Le temps est aux plaintes. On crie surtou mine. On ne peut plus converser un quartd'heure, sans que le mot de misère ne tombe de toutes les bouches. Et pourquoi ? Ah! quelle affreuse température nous avons depuis un certain temps. La ville et la campagne se sont unies dans un commun émoi. Et personne n'ose eut-être les idées du jour.

Et pourtant, la situation est-elle ce que tout de dit. Allons nous mourir de faim cet hiver, comme tout semble le présager? Une simple équation ou même une soustraction nous année encore en Canada.

La récolte est mauvaise, oui, mais par com-

uisseler jour et nuit à notre porte, mais ce que bien des rédacteurs ne voient pas de la fenêtre de leur bureau, c'est ce que les habitants de la campagne out pu sauver de la récolte.

Et nons allons conclure par analogie. N'avensnous pas vu l'autonne dernier des champs de grains germés et déjà projetant leurs feuilles? Maintenant, nous osons dire que de tels dommages n'existent pas à un si haut point que l'an dernier. Le découragement est bien le même il est vrai, mais souhaitons que l'hiver ressemble au dernier et nous serons tous pleins de vie au printemps.

Que les cultivateurs ne se hâtent point trop de vendre leurs produits, dans leur intérêt comme dans celui des autres. C'est dans des temps comme ceux que nous traversons qu'il faut penser plus loin qu'au lendemain. Qu'un gain assuré aujourd'hui, mais qui sera plus grand demain ne fasse pas sacrifier le peu qui nous restera, mais qui sera suffisant, si nous avons, comme on dit conduire notre affaire.

Situation de l'Europe.

Dans notre siècle de machines, de apeur, dans notre siècle où l'on cherche à tout perfectionner, tout excepté le côté moral de l'homme. les événements marchent avec une rapidité effrayante. C'est une véritable course au clocher, c'est une pièce de théâtre dont les scènes ne font que passer sous nos yeux. L'historien a une rude besogne à rem-plir; le voilà presque réduit au rôle de chroniqueur, incapable qu'il est de porter des jugements élaborés sur les faits qui se présentent en foule à son observation. Ce besoin d'activité qui caractérise notre époque et qui paraît nous faire vivre deux fois plus que nos ancêtres, se retrouve partout même sur le champ de bataille : grâce aux fusils à aiguilles, plus de guerres de sept ans, plus de guerres de cent ans; mais ce que l'on perd en longueur, peutêtre le gagnera-t-on d'un autre côté; en nombre peut être ? Ce qui est certain, c'est que l'on

trouvera moyen d'expédier facilement et en peu de temps beaucoup dawnshousens dans l'autre monde l'Europe, sur les derniers épasses vienne tout bouleverser, lui donner une nouvelle physionomie. C'est bien par la Prusse qu'il nous faut commencer, car à tout seigneur, tout honneur; par la Prusse dont l'influence est devenue tout-à-coup prépondérante. Il faut avouer que 'ancien électorat de Brandebourg puissances. La guerre lui a fait la 4,500,000 âmes. De plus, la Prusse est en voie de former un nouvel état qu'elle traînera à sa remorque. Mais il nous semble qu'après s'être élevée aussi haut que ses espérances, elles soit prête, à descendre sur le paraison. Il faut tout faire entrer dans nos cal- bas terrain des difficultés domesti-

ce que nous ne croyens pas—la sous la bannière de l'Italie. France n'aura pas gagné beau- Nous n'osons parler de l'Autricoup à la dernière guerre. Il est che si maltraitée par le sort des arincontestable que les derniers évé- mes. Meurtrié, ensanglantée, elle nements ont amoindri son influence supporte avec dignité son malheur en Europe. Sans doute, pendant la et attend patiemment les événe-guerre, Napoléon était le maître de la situation, le poids de son épée prendre son ancienne situation. jetée dans un des plateaux de la balance, l'aurait fait pencher du en nous plaçant un peu au point de côté de son allié. L'attitude de la vue des principaux acteurs du grand France nous a surpris, nous ne nous drame. Nous avons fait nos remarattendions pas à la voir l'arme au ques sans parler des principes de bras, tranquille spectatrice des événements. Quelle belle occasion manquée de gagner les frontières naturelles! Quelle occasion de prendre pieds. C'est pour cela, que l'horizon une revanche de Waterloo. S'il nous était permis de faire une remarque, nous dirions qu'à notre avis, la politique de Napoléon III, n'a pas été pour de la politique de Napoléon III, n'a pas été produit au dessivations qu'à notre avis, la population de la produit au dessivation de la presentation d pendant ces dernières années, touours marquée au coin de l'habileté; il n'en est pas de même dans le ciel elle n'a pas été bien nationale sans politique de l'Europe, le canon a compter que souvent elle a été en- grondé, et il reste encore des élé tachée de fourberie. Une politique ments de discorde. Voyez la Prusse, vraiment française ne lui aurait pas et la France qui brûlent d'en venir inspiré la pensée de fonder un aux mains, voyez la question d'Ogrand état voisin de la France.

gereuse que l'Italie unie. Mais nous dresse et tend la main de l'autre dira-t-on; ne doit-il pas comp-ter sur l'alliance éternelle de rique. La Russie isolée se cherces braves italiens qu'il a tirés de che des amis de ce côté de l'atlantila poussière? Ne vous y fiez pas. que. Nous remettons à plus tard les individus, elle l'est encore plus ce Russe-Américaine. chez une nation, la reconnaissance n'est pas une qualité propre à un peuple, l'intérêt la remplace. L'Itahe, qui a vu Napoléon réclamer la Savoie comme prix de ses services ne se ferait aucun scrupule de tirer l'épée contre la France.

La France voit donc à ses portes pour lui porter de coups terribles. la politique française en regard des derniers événements, mais tout nous porte à croire que Napoléon, tâchera d'agrandir la France d'une manière ou d'une autre.

a marché à grands pas dans la voie ments de la carte de l'Europe l'atti- bruit sur les affaires de la Banque et les pour le prince de Hohenzollern qui a été blessé des agrandissements, et que le voilà tude des italiens nous amuse. N'est. Agents de change refusaient d'escompter ses d'Sadowa et a dû être amputé. l'égal ou le rival des plus grandes il pas curieux, en effet, de voir les billets. Ceux qui auraient des billets de cette puissances. La guerre lui a fait la vaincus de Custozoza et de Lissa Banque en leur possession, ne doivent pas les partie belle, il a gagné à ce terrible emboucher la trompette héroique jeu, un immense territoire avec et chanter leurs victoires. Ils vont Venise, la reine de l'Adriatique, payés. pourtant, il leur faut Rome pour avoir l'Italie unie.

Nous craignons beaucoup pour la ce, du 31 août : culs, les profits comme les portes. La plupart ques, amenées par sa tyrannie. vie éternelle si par malheur Napodes journsux (de ceux du moins qui ont le Fière de ses victoires, elle s'est léon veut s'en tenir loyalement à la

et de fruits de l'Inde conservés. On donne en même temps à chaque convive des verres propres, des petites serviettes garnies de franges, avec des assiettes de dessert, des conteaux et la poudre lui a porté au cerveau, vaudrait la voir entre les mains des de Rome, en vue de la prochaine terminaison de la convention du 15 septembre. Nous sommes de la convention du 15 septembre de la convention du 15 septembre. Nous sommes de la convention du 15 septembre de la convention du 15 septemb Son orgueil de parvena lui fait fou-ler au pied les couronnes et elle fait une ample récolte de haines qui coluteront tôt où tard, peut-être la diens. Maigre tous us de la verite dans cette assertain. Notre gouver-nement, rigoureusement fibble aux conventions, attend que le temps et les événements amèment regarde le ciel d'un ceil résigné, coluteront tôt où tard, peut-être la situation par son cal-foluteront tôt où tard, peut-être celateront tot où tard, peut être Il domine la situation par son calquand Napoléon aura trouvé le mo-ment opportun d'agit. me, sachant bien que, quoiqu'il ar-rive, la papauté n'a rien à craindre ment opportun d'agir.

Si les choses restent dans statu quo des vains efforts des impies enrolés

Nous avons parlé des événements rient qui apparaît encore dans le L'Italie divisée était moins danla reconnaissance est rare chez quelques considérations sur l'allian-

NOUVELLES EUROPEENNES.

Le télégraphe transatlantique nous fait connaître sommairement, la circulaire que le gouvernement français vient de publier. Les derniers changements survenus en Eu-rope sont favorables à la France. L'Italie et la deux grandes puissances, qui pour-ront un jour se donner la main, manauté d'idées et d'intérêts. L'Autriche ne

paraît pas songer à la guerre. (!) La convention de septembre sera fidèlement exécutée. N'oublione pas de dire que la Prosse tion de septembre sera fidelament executee.

N'oublione pas de dire que la Prosse teur unis la guerre, chire la rivisse de l'Eurecontre la France. Nous ne voulons che et fait allusion au principe des nationalités. pas chercher à deviner la pensée de le le exprime l'espoir que la paix de l'Europe la politique française en regard des Une de nos institutions monétaires, la Ban que du Haut Canada vient de suspendre ses

paiements. On s'attendait à cette faillite, car Au milieu de tous ces remanie- depuis quelque temps il circulait beaucoup de ments de la carte de l'Europe l'atti- bruit sur les affaires de la Banque et les finir par croire qu'ils ont battu les actionnaires sont responsables pour un montant Autrichiens. Les voilà enfin au double des actions qu'ils ont en main. Il peut comble de leurs vœux, ils possèdent se faire que les créanciers soit entièrement

On lit dans la Nazione de Floren-

des journaux (de ceux du moins qui ont le fière de ses victoires, elle s'est léon veut s'en tenir loyalement à la temps de s'occuper à quelque chose d'utile) ne grisée à la bataille, l'odeur de Convention de septembre. Autant

saurait arriver à bon port. Les résolutions pressantes à ce sujet, attribuées au gouvernement français, sont complètement imaginaires, Entre Paris et Florence, il règne dans cette question comme en toutes les autres intéressant les deux pays, une parfaite harmonie."

A Saint-Iréné, où il se trouve plusieurs familles respectables par leur age fort avance, on remarque dame Marie Tremblay, épouse de feu Bénoni Gauthier, mariés en 1804, laquelle a eu quatorze enfants, viugt-huit petits-enfants et quarante trois arrière petits-enfants. Les dits époux ont renouvelé leur mariage après cin-quante ans de ménage en présence du Rév. Messire Pouliot, le même jour qu'une de leur petito-fille s'est mariée à l'âge de quinze ans. Dix ans plus tard, ils out renouvelé leur ma-

riage pour la seconde fois, en présence du Rév. Messire Mailly, avec une pompe solennelle. Ce jour-là l'église était ornée pour la circonstance comme aux plus grandes fêtes de l'année. De comme aux pius grandes letes de l'annee. De plus il y avait douze jeunes gens armés de fusils qui ont tiré une décharge en signe de joie et d'allégresse pour les dits époux.

Ce qu'il y a de remarquable aussi, c'est que la même fille, (sœur de la dite épouse) qui leur servait comme fille d'honneur à leur premier

mariage leur servait encore à leur second reouvellement de mariage. Le Rév. Messire Mailly avait été invité par

les vieux mariés d'aller prendre le dîner avec eux, et il s/est rendu à cette invitation avec plaisir, ainsi qu'un grand nombre de citoyens. Après le dîner, les vieux époux ont dansé un menuet en présence de la foule qui s'était ren-

due pour les admirer. Mais enfin la mort est venue mettre fin à ce bon ménage. Le vieux père Bénoni Gauthier après un si bon règne, a été attaqué de la pe-tite vérole qui lui a été funeste et il est décédé à l'âge de 82 ans, le 10 mars dernier.

(Communiqué.)

Faits Divors.

VINOT-SIX HOMMES NOYES. -- La semaine dernière, un immense radeau monté par 30 hommes arriva le soir en haut des rapides des Cèdres. Mais comme il faisait noir on ne voulut pas descendre les rapides et l'on jeta l'ancre. Pendant la nuit il s'éleva une furieuse tempête et le radeau fut entraîné dans le courent, se brisa contre les écueils. Quatre sauvages sculs parvinrent à se sauver.

-Les ports francs du Golfe St. Laurent et du Sault Ste. Marie sont abolis depuis le 15 du

omprendra un régiment de régulier et des volontaires de toutes les parties du Bas Canada. Les premiers corps qui iront à ce camp seront la garnison d'artillerie de Montréal, le Bataillon de Richelieu ou de St. Jean et celui d'Argentcuil, et ce sera changé chaque semaine.

-François II. l'ex-roi de Naples, doit aller résider pendant quelque temps en Angleterre

-On a fabrique à Paris une jambe en argent

-La carleature du Charivari du 5 sepembre représente la Prusse sous les traits d'u royaume la Saxe, le Hanovre, Francfort et Nassau. Tout en se livrant à un pareil travail, la Prusse fait ces réflexions philosophiques: "Ce que c'est pourtant que de savoir se servir d'une aiguille! mais c'est un talent dont il ne faudrait pas abuser.'

Décès.

Mardi, en cette ville, Marie-Eugénic-Clara, âgée de 2 mois, fille ainée de M. Damasse Potvin, insti-

espérances sur sa femme et sur sa pour ne pas être mauvais au fond. suis adressée plus d'une fois fit-il en une énorme prise, -quand je songe à | "Viens par ici, lui dit-il en l'enbelle-mère, et ne préméditait rien maison me donnaient bien d'ailleurs quelque droit. Hors de moi, je jurai madame Ducornet et à sa fille que M. Thillard avait causé un abîme que des millions ne combleraient pas, et les suppliai, à mains jointes de prendre pitié d'elles-mêmes. Mais, ouiche ! qu'est-ce que je pouvais pe-ser, moi, radoteur, à côté d'un homme jeune, beau garcon, brillant, spiri-tuel, qui était adoré de sa femme à laquelle il faisait accroire ce qu'il voulait! il joua auprès d'elle sa comédie d'habitude, eut l'air de l'aimer plus que jamais, et. finalement, arracha à l'aveugle faiblesse des deux femmes les signatures dont il avait laient, le ruinaient et se moquaient besoin.

-Quel misérable ! dit Max indi-

—Oui, misérable, en effet, ajouta le vieillard en secouant la tête, et plus que vous ne pensez. Aussi, il Trédéric s'arrêta et plus que vous ne pensez. Aussi, il avait trop d'avantages superficiels

sortait de parents extrêmement pau- aux sommes qu'il venait de recevoir. malheureux semblait n'avoir d'autre pour moi un problème, vocation que celle de prendre en haine ceux qui lui avaient fait du bien ou l'aimaient. Comment expliquer autrement qu'il délaissât madame Thillard, la beauté, l'amour, le dévouement en personne, pour de malhonnêtes femmes, souvent laides, quelquefois vieilles, toujours dégoûtantes par leurs mœurs, qui le vo-

-Mais, dit Max tout à coup, où un pareil homme a-t-il pris le cou-

Frédéric s'arrêta et regarda Des-

Un homme ne peut pas tout avoir, se croisant les bras. Il remarcha et tout cela, je suis tenté de me demantraînant à travers plusieurs chammoins que de les dépouiller toutes deux? Ah! je fus pire qu'un diable. Trente années passées dans la manquait absolument de cœur. Il vres qui s'étaient imposé les plus du- Il m'est singulièrement difficile d'adres privations pour lui faire appren- mettre, du caractère dont je le condre quelque chose. Eh bien! il en rou naissais, que le remords se soit emgissait, il les consignait à sa porte paré de lui. Au total, je ne m'en et les laissait dans la misère. Le cache pas, ce suicide n'a cessé d'être

Il y avait moins de crainte que de surprise et de curiosité dans l'air dont Destroy s'écria aussitôt; " Est-ce que vous croiriez ?....

-Non, non, répéta le vieillard d'un air pensif. D'ailleurs, la jusdans cette mort.

-Au suplus, ajouta Max sa fuite et bleues. ou sa mort, c'était tout un : madame Thillard et sa mère n'en étaient pas d'unt que Max n'eût parlé, elle moins irrévocablement ruinées.

Avant que Max n'eût parlé, elle dit : "Monsieur n'est pas là." Mais

ric sur le point de quitter Destroy. vatoivoire secret, avait reconnu son mime expressive, vous dresserez la Et, voyez-vous, —ici il prit un air ami, apparut au moment où celui-ci table ici : vous mettrez deux cou-"C'est une question que je me capable et respira voluptueusement descendait l'escalier et le rappela. verts. Ne fais pas attention, dit-il

INTÉRIEUR DE CLÉMENT.

Clément occupait, dans une visille maison située rue du Cherche-midi, un appartement au troisième. L'ameublement, simple et propre, offrait. dans la forme et les couleurs, cette disparité des meubles achetés d'occasion chez divers marchands. On y avait évité avec soin tout ce qui était susceptible d'éveiller la tristesse. Aux murs et aux fenêtres des pièces élevées du logement, remtice, qui a de meilleurs yeux que pli de lumière, étaient un papier et les miens, n'a rien vu de louche des rideaux d'une nuance claire se- dit Clément à son ami.... Nons dincmée de grosses fleurs rouges, vertes

Une vieille femme vint ouvrir. -Evidemment, répliqua Frédé- Clément qui, sans doute d'un obser-

séparer de son enfant, puisqu'elle ne peut nourrir, et elle est très souffrante. Tu la verras une autre fois."

Ils furent bientôt installés dans une petite pièce qui rappelait un cabinet d'hommes d'affaires, à cause d'une bibliothèque en acajou, comblée de livres à reliure uniforme, d'un grand casier dont la double pile de cartons verts était séparée par des registres armés de métal poli, et d'un bureau devant lequel s'ouvraient les bras circulaires d'un fauteuil recouvert de cuir rouge.

" Tu n'as pas dîné, au moins? rons ensemble," ajouta-t-il en tirant de toute sa force le cordon d'une sonnette.

La vieille femme accourut.

" Marguerite, cria Clement qui accompagna ses paroles d'une panto-

A VIS es ont for les Débeu ont été ac débenture Départem

A VIS et torité Chap. 10 des Bons le TREIZ ment du la Banque son pouve que a été l'émission après le (et en atte primés, le pillés et

Et que

.

onr....

Con QUÉ

LIGN

LAISSI CHAM ENTRE La Cor

Québe ensuit accusa pation sourde partit tendre étonné depuis que qu

dent.

tant? on t'a dix a chang prend ler in geoise de te travai coin d notair vécu

de rai

tonne

maniè

ON EXECUTE A L'ATELIER TYPOGRAPHIQUE

JOURNAL DE LEVIS,

IMPRESSIONS

TOUS GENRES

- TELS QUE -POLICES D'ASSURANCES, TRAITES SUR BANQUE, BILLETS DE CONCERT, PAMPHLETS, CIRCULAIRES,

LIVRES. ETC., ETC., ETC.

ANCS

POUR NOTAIRES,

AVOCATS. GREFFIERS. ETC., ETC.

LETTRES

FUNÉRAIRES,

DE CHANGE.

DE FAIRE PART. ETC., ETC.

CARTES

DE VISITE, D'ADRESSE.

> DE COMMERCE, ETC., ETC.

AFFICHES DE THEATRE,

D'ANNONCES. D'ENCANS. ETC., ETC.

LE TOUT FAIT

AVEC SOIN,

ELEGANCE,

PROMPTITUDE,

A UN PRIX MODÉRE.

Tout Ordre de la campagne par prompte ATTENTION.

MADAME F. BELLEAU, MODISTE.

RUE EDEN.

(Maison de M. Jos. Roi.) Tout en remerciant le publie de l'encours gement qu'elle en a reçu jusqu'à ce jour, Mad. Belleau annonce qu'elle continuera, comme par le passé, à apporter la plus grande attention à toutes les commandes qu'on voudra bien lui

> CHAPEAUX, PASSES

COIFFES MANTEAUX D'ÉTÉ,

BLOUSES,

ROBES, ETC., ETC.

Madame Belleau sera en même temps assis tée d'une personne qui lui permettra de rece voir aussi différents ordres pour Habits d'Hommes, TELS QUE :

SURTOUTS. HABITS DE CHASSE. PARDESSUS, GARIBALDIS,

HABITS DE CÉRÉMONIES, VESTES,

PANTALONS, ETC., ETC. Le tout dans les derniers gouts. A toute commande Mad. Belleau ap LA PLUS EXACTE PONCTUALITÉ. Lévis, 6 avril 1866.

Sable! Sable!!

rande quantité de SABLE é, bon pour enduit, etc., etc. LOUIS BEGIN, FILE, Rue St. Etienne, sur la côte Lévis 6 avril 1866.



SACRIFICE CONSIDERABLE

Marchandises Seches

CHEZ

LEMIRUX & SILVESTRE. ENSEIGNE DU LION D'OR,

No. 50, rue St. Joseph, St. Roch, Quebec.

CE Magasin a réduit toutes ses Marchandises ce printemps de 15 à 25 par cent. Vu la grande rareté d'argent qui existe, les habitants de la campagne qui viennent faire leurs achats à la ville trouveront un grand avantage en allant à ce Magasin qui a acquis à si juste titre la renommée de vendre

A BON MARCHE.

POUR ARGENT COMPTANT SEULEMENT.

Québec, 2 mai 1866.

Nouvelle Fonderie.

A Levis, sur la Cote du Passage, **AUX QUATRES-CHEMINS**

invitent le public à visiter cet ÉTABLISSEMENT DE PREMIÈRE CLASSE et monté sur un pied tout nouveau.

On y trouvera toujours un assortiment complet et varié de tous les objets de Fonderie Tels Que :

CHARRUES A ROUELLES,

CHARRUES ANGLAISES PERFECTIONNÉES. PORTES DE FOURS,

CHAUDRONS A SUCRE,

PLAQUES A SUCRE,

TROUS DE TUYAUX, ETC., ETC., ETC.

AUSSI:

Un splendide assortiment de

-POELES:-

Doubles et simples, de Salon, de Cuisine et de Fantaisie.

D. LAINÉ et Cie., recevront des commandes pour Mécanismes de

MOULINS A FARINE,

MOULINS A SCIE,

MOULINS A BATTRE, Etc., Etc.

Le tout dans le dernier goût et à des prix Très-Réduits.

On achète aussi la vieille Fonte.

Lévis, 20 février 1866.

C. A. MORRISSET, avocat No. 49. RUE SAINT-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Lévis, 13 avril 1865.

L. J. AUG. BERNIER. AVOCAT.

RÉSIDENCE.—Rue Wolfe, Lévis.
BURBAU.—Rue Haldimand, dans la demeure C. Delagrave, écr., Hante-Ville, Québec. Lévis, 7 novembre 1865.

Librairie

JOURNAL DE LEVIS, Enseigne du Gros Livre. COTE DU PASSAGE.

On trouvera constamment en vente à cet établissement un assortiment considérable de

Livres de Prieres, d'Histoires, d'Ecoles, Fournitures d'Ecoles et de Bureaux, etc., etc.

LIVRES DE PIÉTÉ: Objets de Devotion:

Formulaire de Prières, à l'usage des Pensionnaires

velours, fermoir et coins.

go do gros caractère. Paroissien Romain.

Quinzaine de Pâque.
Heures des Congrégations.
Eucologes.
Miroirs des Ames.
Pouvoir de Marie.
Visites au St. Sacrement.
Guide de la Femme Chrétienne.
Guide de la Jeune Personne, etc., etc., etc.

Livres d'Ecoles:

Le Petit Catéchisme du Diocese de Quebec.
Le Grand Catéchisme.
Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien.
Histoire abrégée de l'Ancien Testament.
Nouvel abrégé de Géographie Moderne.
Abrégé de Géographie commerciale et historique.
Nouvelle Grammaire française par Nocl et Chapsal.

Traité d'Arithmétique à l'usage des Ecoles Chré-

rraite d'Arthinetaque à l'assige des sous leinnes:
Grammaire française élémentaire par F. P. B.
Exercices orthographiques par F. P. B.
Dictées et corrigé des Exercices orthographiques.
Eléments de la Grammaire française par Lhomond
Nouveaux Exercices français par M. J. B. Coc-

nempot. Psautier de David à l'usage des Ecoles Chré-

tiennes.
Lectures instructives et amusantes (en manuscrit)
par F. P. B.
Les mèmes, avec le texte en caractère d'impri-

merie en regard.
Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de Fran-

ce et de l'Histoire du Canada. La Grammaire de l'Académie par Bonneau et

Lucan.

Exercices français par Bonneau et Lucan.

Corrigé des Exercices français par Bonneau et

Abrégé de l'Histoire du Canada par F. X. Garneau.

orologie. Petit Dictionnaire français par Napoléon Landais.

Petit Dictionnaire de la langue française par Hoc-

Le Chansonnier des Colléges mis en Musique

Recueil de Chanson canadiennes et françaises. Atssi:—Le cours complet d'Histoires de Drioux.

Livres Anglais.

The Catholic School Book.

Duty of a Christian Towards God.

Pocket Dictionnary by Thomas Nugent. English Grammar by Lindley Murray.

First Book of Lesson for the use of Schools.

Un grand assortiment de Livres:

LE MANUEL DU JUBILE,

EN FORME DE CATÉCHISME,

A vendre à la Librairie du Journal de Lévis. Lévis, 17 octobre 1865.

Précédé du Mandement de Mgr. l'Adminis-

thèque Pieuse, des Enfants pieux.

Lévis, 17 octobre 1865.

trateur de Québec.

3-m

d'après le système décimal.

Syllabaires des Ecoles Chrétiennes. Le Petit Catéchisme du Diocèse de Québec.

Exercices français par les mêmes.

Paroissien Romain.

do do velours, fe
do do en Musique.

Manuel de Piété.

Imitation de Jésus-Christ.

do de la Ste. Vierge.

Journée du Chrétien.

Vie Dévote. Quinzaine de Pâque.

Lévis, 17 octobre 1865.

CHAPELETS.

de toutes les Communautés Religieuses.
Nouveau Formulaire de Prières dédié aux enfants
de Marie.
L'Ange Conducteur. Chapelets montés en argent, avec perles précieuses do do en fil d'acier.
do do en fil de cuivre,
do do en fil de fer etc.
Aussi :—Boltes, montés en argent pour Chapelets. Œufs en coco, pour Chapelets, etc., etc. Lévis, 17 octobre 1865.

CRUCIFIX:

Crucifix en Ivoire.
do en Os.
do en Plâtre.
do en Cuivre, de différentes grandeurs.
Lévis, 17 octobre 1865.

BÉNITIERS, MÉDAILLONS

Bénitiers en albâtre,
Do en Biscuit de Porcelaine,
Do en Faience,
Do Porcelaine dorée, Lévis, 7 novembre 1865

CROIX, MÉDAILLES, ETC.:

Croix en argent,

Médailles en argent, diverses grandeurs, Do en cuivre, " Christs estampés sur bois, entoure en cuivre, etc.

Une superbe collection d'images, telles que : Images de diverses grandeurs et de différents sujets pour encadrer, Do, en feuille pour découper, Et plus de 2,000 images en dentelles. Lévis, 7 novembre 1865.

Fournitures d'Ecoles et de Bureaux :

Luçan. Abrégé de la Grammaire de l'Académie par Bon-Abrégé de la Grammaire de l'Académie par Bon-leau.

Abrégé de la Grammaire de l'Académie par Bonneau
Exexcices raisonnés sur l'Orthographe par Bonneau
Abrégé de Géométrie pratique, avec Atlas.

Cartes géographiques, Cahiers d'exercices, Plumes
Manches de plumes, Ardoises, Crayons d'ardoises
et de mine, Encre dorgent, Encre d'or,
Circ à cacheter rouge et noire, Craie blanche, Craio Nouvelle Arithmétique, Analytique et Synthétique A cadémies, Ecoles-Modèles et commerciales, Boites de mathematiques Rouss Rou a lettres de fantaisie, Papier à lettres de deuil, Enve-loppes de fantaisie, Enveloppes de deuil, Papier à musique, ainsi qu'une grande quantité d'Encriers de fantaisie, tels que: Guide de l'Instituteur par F. X. Valade. Epitome Historiæ Sacræ par Lhomond. Notions Elémentaires de Cosmographie et de Méntaisie, tels que : Encriers en bois de rose, bronze,

cristal. marbre,

faience, verre, de différentes couleurs, etc., etc Do

On trouve egalement à cette Librairie.

UN RICHE ASSORTIMENT

DE PARFUMERIE. SAVOIR:

Vinaigre de Toilette, par Montpellas,
Do à la Violette, "
Eau-de-Vie de Lavande ambrée, par Montpellas,
Double extrait d'eau de Cologne,
Huile impériale, An abridgment of Murray's English Grammar.
The elements of French and English conversation
by John Perrin.
The First Book of Reading Lessons by the Chris-Essences pour mouchoirs, Savons cosmétiques, etc., etc., etc. First Book of Lessons

Third Book of Lessons

Fourth Book of Lessons

First Book of Lessons

Carpenter's Scholars Spelling assistant, etc., etc.

Lévis, 77 octobre 1865.

Un assortiment considérable d'articles de toilette, etc., tel que:

Brosses à habits, Brosses à cheveux, Brosses à dents, Peignes à démèler, en caoutchoue,

DE PLUS:

Avec Reliure enjolivée et ordinaire, propres à être donnés en prix aux examens et à former des Biblio-thèques de Paroisses; y compris les Bibliothèques de la Jeunesse Chrétienne, des Ecoles Chrétiennes, des Petits Enfants, de l'Enfance Chrétienne; Biblio-Une riche collection de jolis morceaux de Musique et des plus belles romances nouvelles directement importés de Paris.

Aussi une grande quantité de Jonets d'enfants, Jolies boites à ouvrage, Miroirs de différentes grandeurs, etc., etc., etc.

ETLE TOUT À DES PRIX DES PLUS MODÉRÉS. Liévis, 7 novembre 1865.

Tout Ordre de la Campagne par la **Ma**lle ou autrement recevra la plus prompte ATTEN-

DU

établi

te aut

constr

conséc " N

somme

dans l

neuf, s

tion de

gner pa

tres qu

une lan on a t qui la mière q -Ma nua Cle tirer to bles. Il ble et c il n'est